



NOTRE ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE



RAPPORT DU DIRECTEUR



Remerciements

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à la rédaction de ce rapport. Bien que j'en tire mes propres conclusions, leur apport a été précieux dans ma réflexion.



Sommaire

| | |
|----|---|
| 4 | Introduction |
| 9 | Chapitre 1 L'emploi dans le collimateur de la mondialisation |
| 17 | Chapitre 2 Notre engagement fait la différence |
| 22 | Chapitre 3 L'action syndicale Métallos en 2007 |
| 25 | Conclusion |



Introduction

INTRODUCTION

Dès 2003, nous sonnions l'alarme avec l'arrivée au pouvoir de Jean Charest et par la suite de Stephen Harper. Sous la pression populaire et syndicale, le gouvernement Charest a été obligé de gouverner un peu plus au centre. Toutefois, il a tout de même causé des dommages et préparé le terrain pour des mesures de droite plus radicales.

Il a fait du mouvement syndical, sa première cible. Dès le début de son mandat, il a modifié le Code du travail, nié le droit à la syndicalisation de milliers de femmes œuvrant dans les services de garde à domicile et imposé des conditions de travail dans le secteur public. Cette année, le Bureau international du travail (BIT) a condamné le décret du Parti libéral du Québec. Selon le BIT, le projet de loi 142 devenu la Loi 43 adoptée sous le bâillon en décembre 2005, va à l'encontre des conventions internationales du travail dont le Canada et le Québec sont signataires. Cette loi porte atteinte à la liberté d'association syndicale et prive les salariés d'un moyen essentiel pour promouvoir et défendre leurs intérêts économiques et sociaux, à savoir le droit de grève.

Ce gouvernement utilise le transfert du fédéral pour réduire les impôts au lieu de régler les problèmes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ce que souhaitait pourtant la population. De plus, il place le Québec dans une situation de faiblesse face au gouvernement fédéral pour ses revendications ultérieures. Il introduit progressivement, dans les activités gouvernementales des Partenariats public privé (PPP), une réforme néolibérale contraire à l'intérêt général de la population et de notre mouvement. Nous avons analysé ces mesures lors des assemblées annuelles précédentes¹ où des conférenciers sont

venus enrichir et confirmer ces analyses. Le gouvernement Harper n'est guère mieux. Lors de la dernière assemblée annuelle, nous avons analysé les mesures ultraconservatrices de ce gouvernement.² Malgré le travail du Bloc et du NPD pour défendre les travailleurs, le gouvernement Harper, avec l'aide de Stéphane Dion, a empêché l'adoption du projet anti-briseurs de grève C-257.

L'ADQ SE FAUFILE AVEC UN PROGRAMME DE DROITE

Nous avons réussi à bloquer l'Action démocratique du Québec (ADQ) aux élections de 2003. Cependant, les résultats de 2007 sont fort différents. Les difficultés du Parti québécois (PQ) et de son chef André Boisclair ainsi que la démagogie de l'ADQ lui ont permis de devenir l'opposition officielle. Lorsque nous lisons leur programme politique, force est de constater que tout le programme néolibéral est en train de s'infiltrer dans les mentalités et de faire son chemin. Nous avons tout un travail d'information et d'éducation politique à faire car l'électorat, en se laissant séduire par ce parti de droite, risque d'en faire les frais éventuellement.

Nous avons aussi droit à des interventions quasi quotidiennes de l'Institut économique de Montréal, une succursale d'un groupe d'intellectuels canadiens regroupés au sein du Fraser Institute de Vancouver, lui-même un émule des « Think Tank » conservateurs américains.

UN EXEMPLE DE CIBLES POUR LA DROITE : HYDRO-QUÉBEC

Leur dernière cible est la privatisation d'Hydro-Québec. Il est étrange de voir des

promoteurs de l'entreprise privée la présenter comme la solution aux problèmes d'endettement et de création de la richesse collective. René Lévesque l'avait justement nationalisé parce que l'entreprise privée était incapable d'assurer un approvisionnement efficace, à un prix abordable pour la population et de soutenir le développement économique du Québec. Le projet de privatiser Hydro-Québec nous ferait perdre cinq milliards de dollars. « Certes, comme le souligne l'économiste Gabriel Sainte-Marie, nous économiserions 5,4 milliards de dollars que nous payons annuellement en intérêts pour la dette mais, nous perdrons 10,3 milliards soit 7,3 milliards en tarifs supplémentaires comme proposent de le faire les tenants de la privatisation pour ajuster les tarifs actuels à ceux de l'Ontario et trois milliards de dollars qu'Hydro-Québec verse au gouvernement du Québec en bénéfices, impôts et frais divers. Bien sûr, nous n'aurions plus de dettes mais Hydro-Québec ne nous appartiendrait plus. Nous serions comme cet individu qui, après avoir vendu sa maison pour rembourser ses dettes se demande où il va aller se coucher ».³

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST MENACÉ

Ce travail de sape idéologique est relevé quotidiennement par les médias d'information. L'exemple du système de santé est patent. Bien que nous ayons parlé à plusieurs reprises de cette problématique⁴, notre invité fera le point sur la situation et proposera des solutions pour nous sortir de l'impasse. La situation est préoccupante puisque le réseau se détériore. Il faut réfléchir à des alternatives afin de le remettre sur pied tout en gardant son caractère public, son universalité et son accessibilité. La FTQ prépare un vaste plan

¹ Rapport du directeur, Restons vigilants, 40^e assemblée annuelle, 2004, pages 8 à 11

² Rapport du directeur, Le développement durable, c'est l'avenir de nos emplois, 2006, pages 17 à 19

³ Gabriel Sainte-Marie, « Vendre Hydro-Québec, c'est tuer notre poule aux œufs d'or », Le Devoir, 4 septembre 2007, p A7

⁴ Rapport du directeur. La diversité, notre force. 38^e assemblée annuelle, 2002, pages 24 à 27; Rapport du directeur. Stoppons la droite. 39^e assemblée annuelle, 2003, pages 9-10; Rapport du directeur. Restons vigilants. 40^e assemblée annuelle, 2004, pages 8 à 11



de mobilisation auquel nous serons appelés à participer. Plusieurs d'entre nous ont eu connaissance ou entendu parler d'un membre de leur famille ou de leur parenté ou d'un voisin ruiné suite à une maladie avant l'instauration de la Loi sur l'assurance-maladie. Nous nous sommes dotés d'outils pour éviter que de tels drames se reproduisent : ne laissons pas des individus, des compagnies d'assurances et des cliniques privées assoiffés de profits, réduire en lambeaux cet héritage pour nos enfants!

RÉFLEXION SUR L'ACTION POLITIQUE

Le mouvement syndical n'est pas resté les bras croisés. Comme vous le verrez dans ce rapport, nous nous organisons à l'échelle de la planète pour affronter les multinationales. Tout en étant essentiels, ces gestes ne seront toutefois pas suffisants. Nous devons élire des gouvernements qui visent à renforcer le rôle de l'État et à adopter des politiques sociales démocrates. Nous croyons qu'il est urgent de susciter une réflexion sur l'action politique.

Nous ne vivons pas en vase clos puisque tout est intimement lié dans une société. Si l'on retourne à l'origine du mot politique, il vient de « politikos » qui signifie « de la cité ». Nous avons tous des responsabilités envers celle-ci. Nous devons agir parce que d'autres groupes organisés s'en occuperont à notre détriment comme travailleurs et citoyens. Nous risquons de voir s'affaiblir les législations sociales, au chapitre du droit à la syndicalisation, que le Québec s'est donné depuis la foulée de la révolution tranquille et des luttes syndicales de nos prédécesseurs. Rappelons que la grève des Métallos à Murdochville en 1957 portait sur le droit d'avoir un syndicat et de négocier leurs conditions de travail et de salaires. Notre implication dans l'action politique nous apparaît incontournable. Comme le disait Lucien Marceau, un



Formation du Conseil mondial Arcelor Mittal à Montréal du 16 au 18 septembre 2007. Photo: Normand Rajotte

cultivateur de Rimouski, « la politique, c'est quelque chose que tu ne manges pas, mais c'est cela qui te fait manger ». Nous tâcherons ensemble d'y voir clair en discutant en ateliers.

L'URGENCE DE L'EMPLOI

Nous ferons le point sur la situation de l'emploi où nous approfondirons notre analyse et proposerons des pistes de solutions. L'emploi et la sauvegarde de notre structure industrielle et manufacturière doivent devenir notre priorité car les enjeux sont énormes. La lecture du *Traits d'union* le confirme. Depuis novembre 2006, notre syndicat a perdu plus de 1 000 membres suite à une dizaine de fermetures d'usines et à des licenciements collectifs. La tendance que nous analysons en 2004 et en 2005 se maintient.⁵

ACTION SYNDICALE

Nous ferons le point sur nos actions de la dernière année. Nous parlerons entre autres, des outils que nous avons pour affronter la mondialisation en mettant sur pied des conseils mondiaux d'entreprises.

COTISATION SYNDICALE

Il faudra trouver des moyens financiers pour mener des luttes et pour intervenir dans d'autres activités.

L'augmentation de la cotisation syndicale sera un des sujets discutés au prochain Congrès international en juin 2008. Rappelons que nous avons abordé cette question lors des rencontres régionales en 2003.⁶ Les participants étaient conscients que le débat devait être enrichi par des arguments chiffrés et surtout, par des arguments d'ordre social qui recentrent le débat sur les valeurs véhiculées par le syndicat, dont la défense du bien commun et la solidarité internationale. C'est ce qui leur faisait dire que « globalement, il faudra penser au-delà de la section locale. Il faudra penser à l'ensemble du syndicat. Ce n'est jamais une hausse de cotisation raisonnable qui fait perdre des membres, si le service est au rendez-vous ».

Cette hausse permettrait de maintenir, d'améliorer et de développer les services suivants : le fonds de grève international, l'arbitrage, l'éducation, la défense en santé sécurité, l'information, plus de libérations pour les dirigeants locaux, l'action syndicale face à la mondialisation, l'augmentation du nombre d'activités sociales, la participation aux activités syndicales et finalement, la formation de



Rencontre régionale à Québec le 31 mai 2007



Rencontre régionale à Montréal le 17 mai 2007



Rencontre régionale à Drummondville 24 mai 2007

délégués sociaux. « Les besoins sociaux de nos membres vont en grandissant, expliquaient-ils. Il nous faut une présence accrue auprès de nos membres ».

Pour ce qui est des sections locales composées, les participants ont constaté que leurs revenus diminuent et que leurs besoins augmentent. Cette hausse permettrait de recruter de nouveaux membres et d'augmenter des libérations pour donner le service.

Comme vous le voyez, nous avons abordé ce débat dans un esprit positif et constructif et nous ferons de même au prochain Congrès international. D'ailleurs, en 2003 nous avons bien résumé les enjeux : « Si les finances du syndicat international, de nos sections locales et de notre fonds de grève vont bien, disaient-ils, nous aurons plus de pouvoir et une plus grande capacité de défendre nos membres face aux employeurs ».

⁵ Restons vigilants. Fermeture et licenciements collectifs. Rapport synthèse et plan d'action. 2004, 14 pages; Rapport du directeur. Consolidons nos alliances.

41^e assemblée annuelle, 2005, pages 11 à 13

⁶ Rapport synthèse. La cotisation syndicale, une question incontournable. Juin 2003



Chapitre 1

L'Emploi dans le collimateur de la mondialisation

A) Une analyse de la situation

Lors de l'assemblée annuelle en 2001, nous avons analysé cette tendance qu'est la mondialisation avec ses dangers et posé les jalons d'une stratégie syndicale pour la contrer. Nous avons été un acteur de premier plan au Sommet de Québec. À chaque assemblée annuelle nous avons approfondi notre connaissance et fait le point sur nos stratégies. Le côté sombre de la mondialisation démontre une accélération de phénomènes économiques, politiques et sociaux : c'est fort inquiétant.

INSTABILITÉ FINANCIÈRE

En favorisant la déréglementation et le libre cours des capitaux à l'échelle mondiale, le néo libéralisme a généré une instabilité financière qui menace de provoquer l'effondrement économique de régions entières. Ce sont 2 000 milliards de dollars par jour qui circulent sur la planète en transactions sans lien avec l'économie réelle. À titre d'information, dans les années 70, c'était 18 milliards par jour.⁷ À cause de la mondialisation du système financier, peu importe d'où origine cette crise, elle aura des répercussions dans le monde entier. À chaque fois, elles finissent comme une succession de conséquences négatives par affecter nos membres. Elles frappent les banques qui décident de resserrer les conditions de crédit ce qui réduit l'investissement dans les entreprises et la croissance économique, et en bout de ligne, réduit l'emploi et notre rapport de force aux tables de négociation.

Le système est devenu tellement instable qu'il est difficile de passer plus de trois ans

sans un accident majeur. En voici quelques exemples :

- 1990, krach des « *Junk bonds* » (« obligations pourries ») et crise des *Savings and Loans* (caisses d'épargne américaines);
- 1994, krach obligataire américain;
- 1997, première tranche de crises financières internationales (Thaïlande, Corée, Hong Kong);
- 1998, deuxième tranche (Russie, Brésil);
- 2001-2003, éclatement de la bulle sur la Toile (Internet),
- 2007, crise du marché du crédit aux États-Unis (papier commercial).⁸

ACQUISITIONS, FUSIONS ET DÉPLACEMENTS DES SIÈGES SOCIAUX

Les acquisitions, les fusions et les déplacements des sièges sociaux se poursuivent à un rythme effréné. L'année dernière, nous avons fait mention des nombreuses fusions et acquisitions survenues au cours des mois précédents. Depuis, il y a eu 520 annonces de fusions et d'acquisitions au Canada durant la seule période d'avril à juin 2007⁹. La valeur de ces dernières s'est élevée à 202 milliards de dollars pendant le deuxième trimestre de 2007, dépassant de 89 milliards le sommet enregistré un an auparavant¹⁰. C'est dans cette foulée que la compagnie Alcan s'est entendue avec Rio Tinto et que la compagnie Arcelor Mittal

s'est portée acquéreur de la Minière Québec Cartier et par la suite, de Mines Wabush.

Ces récentes années, les entreprises ont réalisé des profits considérables, toutefois, elles ont peu investi dans l'acquisition de nouveaux outils de production ou dans le développement de leur capacité de production. Elles ont plutôt consacré leurs profits à acquérir d'autres entreprises ou à investir dans d'autres pays.

Une situation particulièrement inquiétante dans la majorité de ces fusions et de ces acquisitions, c'est que leurs sièges sociaux sont situés à l'extérieur du Québec ou du Canada. Nous ne possédons plus les entreprises qui exploitent nos ressources naturelles :

- notre cuivre et notre zinc sont désormais sous contrôle suisse,
- notre aluminium et nos mines de fer sous contrôle américain et australien anglais, et
- notre acier sous contrôle de la bourse d'Amsterdam et de la famille Mittal.

Il sera plus difficile de développer la deuxième et la troisième transformation de nos ressources naturelles si celles-ci sont exploitées par des multinationales étrangères. Il est totalement inacceptable que nous exportions nos ressources naturelles non transformées plutôt que d'investir pour les transformer et ainsi créer des emplois de qualité chez nous.

⁷ Rapport du directeur. Agissons au Québec, pensons à la planète. 2001, page 13.

⁸ Frédéric Lordon, « Quand la fiancée prend le monde en otage », Le Monde diplomatique, Septembre 2007

⁹ Laura Bobak, « Les fusions et acquisitions gardent leurs cadences record », Le Devoir, 30 août 2007

¹⁰ Ibid.



Les dirigeants de ces entreprises sont les seuls qui profitent de telles fusions et acquisitions, surtout lorsqu'elles sont réalisées à l'amiable. Ils ont une propension irrésistible à négocier pour eux-mêmes de généreuses conditions en échange de leur entière collaboration et d'un prix d'acquisition moins élevé.

Prenez l'exemple de la récente fusion d'Alcan avec Rio Tinto. Richard Evans, PDG, obtiendra à lui seul, 51 millions de dollars de cette fusion, et un autre huit millions de dollars si ceux-ci ne désirent plus de ses services¹¹. Quelle belle relation d'amitié n'est-ce pas ! Au total, les dirigeants d'Alcan se partageront 138 millions de dollars s'ils perdent leur poste. Du même coup, Alcan refuse de supporter un régime d'assurance médicaments pour les retraités. Un autre exemple, tout aussi scandaleux, est celui de la vente de Bell Canada Entreprise (BCE) à un groupe dirigé par le Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (Teachers). Rien de moins que 170 millions de dollars sont réservés aux hauts dirigeants de l'entreprise dont 45 millions à Richard Currie, président du conseil d'administration et 24,6 millions à Michael Sabia, président directeur général¹².

RATIONALISATION, MISES-À-PIED ET FERMETURES

Le processus de rationalisation avec son cortège de mises à pied massives ou des fermetures se poursuit. Notre syndicat est toujours le premier à encaisser les soubresauts de l'économie. Nous les avons vécus durement dans les années 80 - nous les vivons encore durement aujourd'hui car tout le secteur manufacturier est en crise au Québec.

Durant les deux premiers mois de l'année 2007, plus de 33 000 emplois ont été perdus chez nous. Depuis novembre 2002, 133 000 emplois de ce secteur sont



Manifestation contre la fermeture de Goodyear le 8 février 2007

disparus ici par rapport à 250 000 au Canada. Pour la même période, la moitié des emplois perdus dans l'ensemble du Canada représente un salaire horaire moyen de 20,68 \$¹³. La situation ne s'améliore pas puisque le Québec a perdu les 2/3 des emplois manufacturiers au Canada depuis février 2006¹⁴. Pour cette raison, nous réclamons avec la FTQ la tenue d'un sommet sur le secteur manufacturier.

Ce secteur est créateur de richesse au Québec puisque 60 % du PIB est constitué des livraisons manufacturières représentant 90 % de nos exportations.¹⁵ Notre industrie forestière n'échappe pas à la crise non plus puisqu'elle a perdu plus de 10 000 emplois depuis un an. Elle s'attend à couper presque autant de postes d'ici un an¹⁶.

Nous ne pouvons rester indifférents à cette perte de bons emplois, à l'augmentation des emplois de moins bonne qualité et au fait que nos politiciens n'ont aucun plan pour lutter contre cette crise.

Ces emplois généralement syndiqués, renforcent notre économie parce qu'ils

procurent des salaires de plus de 20 \$ de l'heure en moyenne ainsi que des avantages sociaux¹⁷. Tous ces travailleurs consomment et paient des impôts contribuant ainsi au développement économique et social du Québec. En contrepartie, des études démontrent qu'un travailleur du secteur manufacturier qui perd son emploi et en trouve un autre verra son salaire baisser d'environ 5 \$ de l'heure, soit 10 400 \$ en moins par année, sans compter la réduction de ses avantages sociaux et la perte de sa sécurité d'emploi¹⁸. Donc, si vous faites le calcul, 133 000 emplois perdus au cours des cinq dernières années multiplié par 2 080 heures par année et multiplié par 5 \$ de l'heure représente 1,38 milliard de dollars de moins annuellement dans l'économie du Québec !

De plus, ils contribuent à la création d'emplois indirects et induits. Les deux tiers de la recherche et développement, élément-clé de la nouvelle économie, sont effectués par le secteur manufacturier. Dans les communautés isolées, la situation est dramatique puisque lorsque des



emplois sont perdus à Chibougamau, c'est toute la population qui en souffre.

Dans une très forte proportion ce sont les femmes qui ont perdu les emplois manufacturiers¹⁹ et elles éprouvent plus de difficulté à se trouver un emploi de qualité équivalente. Il y a aussi les plus âgés qui sont souvent affectés par cette situation. Ils devront alors vivre sous le seuil de la pauvreté pour le reste de leurs jours ou seront condamnés à travailler plus longtemps, à des conditions sensiblement moindres.

Mais pourquoi la situation est-elle ainsi ? Le libre marché ne devait-il pas régler tous ces problèmes comme le prétendent nos gouvernements de droite ? La libération du commerce international ne devait-elle pas engendrer richesse et prospérité pour tous ? Force est de constater que tel n'est pas le cas !

Les accords commerciaux internationaux ont permis l'entrée massive de produits autrefois fabriqués par notre secteur manufacturier. Depuis que la Chine est entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002, leurs importations sont passées de 12 à 32 milliards de dollars entre 2001 et 2006. Les importations chinoises de textile et de vêtements ont été multipliées par huit, les importations de meubles par six et les importations de bicyclettes par cinq !²⁰ Essayez de trouver aujourd'hui des produits manufacturés entièrement fabriqués au Québec - ils sont plutôt rares. La concurrence des pays asiatiques est déloyale car elle est basée sur des conditions de rémunération extrêmement basses, l'absence de droits syndicaux et la destruction de l'environnement.

Le gouvernement à Ottawa ne fait rien pour contrer cette concurrence déloyale des pays asiatiques. Contrairement aux États-Unis et à l'Europe, le Canada a refusé d'adopter des mesures de sauvegarde pour protéger l'industrie manufacturière. Encore récemment, et malgré une recommanda-

tion du Tribunal canadien du commerce extérieur, le gouvernement fédéral a refusé d'adopter une mesure de sauvegarde prévue dans les traités commerciaux internationaux afin de protéger l'industrie de la fabrication de bicyclettes au Canada et au Québec. Ce sont près de 500 membres Métallos à St-Georges-de-Beauce qui ont perdu leur emploi ou qui doivent travailler moins de six mois par année à cause de l'inaction de ce gouvernement. De plus, le nombre de produits pour lesquels des droits anti-dumping sont imposés a diminué de moitié au cours des cinq dernières années. Et ce n'est pas parce que les pratiques commerciales de la Chine ou des autres pays asiatiques ont changé. L'explication réside plutôt dans le fait que le gouvernement fédéral a assoupli ses lois commerciales et que plusieurs entreprises qui fabriquent au Canada ne sont pas intéressées à déposer des plaintes puisqu'elles s'approvisionnent justement dans ces pays. L'exemple de Bauer Nike est flagrant. Cette compagnie qui fabriquait des patins à St-Jérôme employait 1 200 Métallos. Au cours des années, elle a transféré sa production en Asie mettant à pied la presque totalité de nos membres. Croyez-vous vraiment que cette compagnie a intérêt à déposer une plainte de *dumping* contre ceux-ci en ce qui touche à la fabrication de patins ? Poser la question, c'est y répondre !

La situation est semblable chez Sport Maska dont l'usine, qui emploie nos membres, est située à St-Jean-sur-Richelieu. Et comme pour s'assurer que les lois commerciales ne soient qu'une parure, il est impossible à un syndicat ou à des travailleurs de déposer une plainte contre le dumping. Seule l'entreprise peut le faire.

À ce cocktail explosif, ajoutez que le dollar canadien s'est grandement apprécié par rapport à la devise américaine, plus de 40 % ces trois dernières années. Comme vous le savez, la majorité de ce que nous exportons est envoyée aux États-Unis ce qui veut dire que nos produits coûtent

40 % plus chers qu'auparavant. Longtemps les dirigeants des entreprises manufacturières, qui emploient nos membres, ont dormi au gaz sans se préparer à ce que tous savaient : ces taux de change de 0,65 \$ ou 0,70 \$ ne pouvaient se maintenir.

Pendant cette léthargie ces dirigeants, grassement payés, n'ont fait aucun effort pour moderniser les équipements de production afin d'améliorer la productivité. Pourquoi le faire puisque les profits entrent facilement par la magie du taux de change avantageux ? Les investissements en équipement et en outillage ont tombé de façon importante au Québec, c'est ainsi qu'il a accusé un retard de productivité par rapport aux États-Unis de l'ordre de 35 %, et de 23 % par rapport à l'Ontario.²¹ Ces lacunes dans les investissements occasionnent des pertes d'emplois.

Tout cet environnement soit l'importation d'Asie, l'absence de protection adéquate de nos marchés contre la concurrence déloyale, le taux de change moins avantageux et le retard de productivité a engendré la situation actuelle de notre secteur manufacturier.

ÉNORMES PRESSIONS SUR NOS CONVENTIONS COLLECTIVES

Les travailleurs syndiqués sont soumis à d'énormes pressions de leurs employeurs pour uniformiser à la baisse leurs conventions collectives. Ce contexte économique est le prétexte rêvé de réduire nos conditions de travail et d'augmenter leurs profits à nos dépens. Au cours des trois dernières décennies la productivité s'est améliorée de 51 % et le rendement de l'économie s'est apprécié de 72 % au Canada²². Pendant ce temps et tenant compte de l'inflation, le salaire moyen est demeuré pratiquement inchangé alors que les profits des entreprises atteignent des niveaux sans précédents. Si la progression des salaires avait suivi celle de l'économie et de la productivité, les travailleurs gagneraient en moyenne 10 000 \$ de plus

¹¹ Martin Vallières, La Presse, 25 juillet 2007

¹² Francis Vailles, La Presse, 15 août 2007

¹³ René Roy, secrétaire général de la FTQ, Plus de 33 000 pertes d'emplois dans le secteur manufacturier au Québec entre janvier et février 2007.

¹⁴ Carole Lavallée, députée et porte parole du Bloc québécois en matière de travail, allocution à la réunion régionale St-Jean-sur-Richelieu, mai 2007

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Congrès du travail du Canada. Notre économie : la vraie histoire et le plan qu'il nous faut. 2007

¹⁸ Ibid

¹⁹ Ibid

²⁰ Supra note 6

²¹ Jacques Parizeau, « La situation du secteur manufacturier et pistes d'actions », 14 et 15 novembre 2006.

²² Canadian centre for policy alternatives, Rising profit shares, falling wage shares, June 2007



Conférence de presse des Métallos et de la FTQ pour demander une école des mineurs le 23 août 2007. Nous apercevons le permanent de la FTQ Gilles Chapados et le permanent des Métallos, Marc Thibodeau.

par année²³. Les entreprises ont donc volé le gâteau et le crème en leur laissant que des miettes !

Les patrons en profitent aussi pour essayer de mettre la hache dans nos conventions collectives, nos conditions de travail et nos avantages sociaux. Plusieurs d'entre vous avez été confrontés à des demandes patronales pour réduire les salaires ou introduire une nouvelle échelle salariale, généralement à des taux moins élevés, à des demandes pour réduire vos protections d'assurances collectives, pour augmenter votre contribution ou pour réduire vos bénéfices de retraite ou ceux des futurs employés. Prenons l'exemple de Rio Tinto, une entreprise anglo-australienne : malgré des bénéfices nets de 7,4 milliards de dollars américains en 2006, en hausse de 43 % par rapport à 2005²⁴, nos membres de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles (propriété de Rio Tinto) ont été contraints de faire la grève afin d'obtenir de justes conditions de renouvellement de leur convention collective. Quelques mois plus tard, sous la menace à peine voilée d'une ferme-

ture, nos membres chez Poudres Métalliques (propriété de Rio Tinto) ont dû se résigner à accepter un régime de retraite à cotisations déterminées pour les futurs employés alors qu'un régime à prestations déterminées est offert aux employés en place. Le même scénario a été servi aux membres de la section locale 4466 à Havre St-Pierre à l'emploi de QIT, (toujours propriété de Rio Tinto). Ils ont rejeté ces offres à 100 %, uniquement sur la base d'un nouveau régime à cotisations déterminées pour les futurs employés, par conséquent, la grève a été immédiatement déclenchée à minuit le jour de l'expiration de leur convention collective.

AUGMENTATION DES INÉGALITÉS SOCIALES

La concentration de la richesse collective entre les mains d'un nombre restreint d'individus se poursuit. Cette situation menace leur fonctionnement démocratique.

En 2007 au Canada, un emploi sur huit occupé par un adulte rapporte moins de

10 \$ l'heure. Un nombre considérable de nouveaux emplois sont soit, à temps partiel ou à contrat, n'accordant aucune sécurité d'emploi²⁵. Savez-vous que les personnes ayant un emploi précaire sont le deuxième groupe en importance des banques alimentaires au Canada²⁶ ?

Entre 1975 et 2000, l'ensemble de la rémunération que reçoivent les Canadiens de leur emploi, de leurs revenus de placement et de leur régime de retraite privé, en dollars constants et avant impôts, s'est accru de 13 %. Mais pour le dixième des individus les mieux payés, la hausse a été de 28 % ; pour le centième supérieur, la hausse a été de 75 % et pour le millième supérieur de 319 %²⁷. Vingt pour cent des personnes les plus riches au Canada ont bénéficié de la croissance économique des dernières années et une très grande partie de celle-ci est allée au un pour cent des plus riches. Quatre-vingt pour cent des familles les plus pauvres bénéficient d'un revenu plus faible qu'il ne l'était il y a à peine une génération²⁸. La Banque Canadienne Impériale de Commerce affirme dans l'une de ses études que la qualité des emplois n'a jamais été aussi mauvaise depuis le début des années 1990²⁹. Une grande proportion des travailleurs vivent si près du seuil de pauvreté qu'ils n'arrivent même pas à économiser en vue de leur retraite.

La part du PIB qui va aux entreprises n'a jamais été aussi élevée. Par contre, celle destinée aux travailleurs n'a jamais été aussi basse depuis 1961, année où les statistiques ont commencé à être colligées.³⁰

Les travailleurs n'ont pas profité des bénéfices reliés à l'amélioration du rendement de l'économie et à l'amélioration de la productivité comme nous l'avons vu précédemment, mais les plus pauvres se sont appauvris. Entre 1976 et 2006, le



salaire minimum moyen provincial au Canada est passé de 9,14 \$ à \$7,32 \$: en dollars de 2005³¹. Une perte de presque 2 \$ l'heure ! Au Québec, le salaire horaire moyen n'a augmenté que de 0,06 % entre 1991 et 2005³². De façon générale, les travailleurs qui œuvrent dans des secteurs où les salaires sont plus élevés ont vu leur salaire réel augmenter alors que ceux et celles qui œuvrent dans des secteurs à bas salaire ont vu les leurs diminuer en terme réel³³.

Au même moment, la rémunération des hauts dirigeants dans les entreprises est devenue un véritable scandale. Il y a 25 ans aux États-Unis, un président directeur général d'une entreprise d'envergure gagnait 40 fois le salaire industriel moyen. Aujourd'hui, il en gagne plus de 400 fois³⁴ ! Dans la plupart des cas, le rendement du dirigeant n'est même pas pris en compte. Dans d'autres situations, les résultats financiers sont manipulés par des comptables sans scrupule pour justifier faussement leur rémunération³⁵. Parions qu'au Canada la situation n'est pas tellement différente.

Nous assistons à un accroissement considérable des inégalités sociales. L'objectif visé par une politique de croissance économique devrait être de produire et d'accroître la capacité de consommation de produits et services du plus grand nombre d'individus et d'assurer une juste répartition de la richesse. Si nos membres reçoivent une part décroissante du fruit de leur travail pendant qu'ils deviennent de plus en plus productifs, comment peut-on espérer qu'ils participent pleinement à l'effort visant à rendre notre société plus productive ? Quelqu'un croit-il vraiment que nos membres redoubleront d'ardeur au travail sans rien recevoir en retour ?

MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE

Nous dénonçons le manque de volonté politique des gouvernements du Canada et du Québec pour s'attaquer au problème et contrer les effets négatifs de la mondialisation. Cependant, le Québec ne possède pas tous les leviers de décisions, particulièrement en ce qui a trait au commerce international et à la politique monétaire.

Comme nous l'avons vu précédemment, le gouvernement Harper n'a rien fait pour protéger l'industrie manufacturière. Il a refusé de recourir aux mesures de sauvegarde utilisées dans d'autres pays et ce, malgré les recommandations du Tribunal canadien du commerce extérieur. Les Américains n'ont pas hésité à protéger leurs industries menacées alors qu'au Canada, les dirigeants politiques n'ont rien fait. Les importations en provenance de l'Asie ont augmenté trop rapidement, créant un énorme déficit commercial causant ainsi d'importantes pertes d'emplois, toujours dans le secteur manufacturier. En dix ans, le Canada est passé d'un surplus commercial de 12 milliards de dollars à un déficit commercial de 29 milliards de dollars³⁶ !

D'autre part, le Canada est l'un des pays qui investit le moins en recherche et développement. Le gouvernement Harper a complètement interrompu le programme fédéral d'aide à la recherche en 2006. Il n'est donc pas étonnant que le Québec représentait que 13 % de l'investissement privé au Canada en 2006³⁷. En 2007, ce même gouvernement a finalement réinstauré le programme, destiné seulement à l'aéronautique.

Ajoutez que la Banque du Canada ne s'est pas souciée de la hausse fulgurante du dollar canadien, se concentrant plutôt sur l'inflation dans l'Ouest du Canada. En

²³ ibid

²⁴ Rio Tinto, Annual report and financial statements 2006

²⁵ Supra note 9

²⁶ ibid

²⁷ Paul Bernard, « Redistribuer la richesse dans le but d'en créer », Le Devoir, 10 août 2007

²⁸ Supra note 9

²⁹ Benjamin Tal, Banque CIBC, Journal de Montréal, 31 janvier 2006, note 19

³⁰ Stephen Jarislawsky, « Kleptocratie en entreprise », Affaire Plus, Juillet 2007

³¹ Mathieu Dufour, « Produire avant de redistribuer : combien de temps », Le Devoir, 1er août 2007

³¹ ibid

³² ibid

³³ ibid

³⁴ Supra

³⁵ Supra note 9

³⁷ Supra note 6

Votre équipe en 2007

DIRECTION



Michel Arsenault
Directeur



Daniel Roy
Adjoint au directeur

PERSONNEL DE SOUTIEN



Manon Cloutier



Nicole Daoust



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Murielle Paradis



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Solange Rivest



Diane Ste-Marie

SERVICES TECHNIQUES ET JURIDIQUES



René Bellemare
Santé-sécurité



Carole Jodoin
Équité salariale



Pierre Lalonde
Avocat



André Laplante
Information



Marie-Danielle
Lapointe
Formation



Alain Poirier
Recherche

AUDITEUR INTERNATIONAL



Jean Brazé

RECRUTEMENT



Marcel Édoin

MONTREAL



Robert Bernier
Coordonnateur



Pierre Arseneau



Richard
Boudreault



Alain Croteau



Mario Denis



Richard Pagé



Mario Sabourin

QUÉBEC



J.-Pierre Lapointe
Coordonnateur



Benoit Boulet



Alain Cloutier



Michel Deveault



Claude Lévesque



Pascal Loignon



Gaétan Piché



Gordon
Ringuette

SEPT-ÎLES



Réal Valiquette
Coordonnateur



Gilles Ayotte



Roland Labonté

ST-JEAN



Guy Farrell
Coordonnateur



Frank Beaudin



Martin Courville



Michel Levac



Gilles Pelletier



Isabelle Proulx



Denis Trottier

NORD NORD-OUEST



Marcel Sasseville
Coordonnateur



Jean-Yves
Couture



Denis Lévesque



Gaétan Lyrette



Donald Noël



Marc Thibodeau



Sylvie Vaudry



B) Après l'analyse, l'action

Nous devons être proactifs syndicalement. Comme vous pouvez le constater, les solutions ne se trouvent pas toutes aux tables de négociation avec les employeurs. Elles se trouvent également au niveau politique à Ottawa ou à Québec.

PLAN CONTRE LES FERMETURES ET LES LICENCIEMENTS

La démarche que nous avons proposée dans notre plan contre les fermetures et les licenciements collectifs est certainement une première réponse. Nous voulons développer une véritable culture de la prévention des emplois et nous assurer que l'investissement dans nos milieux de travail soit un enjeu de chaque négociation. Les employeurs pour lesquels nous travaillons doivent nous rendre des comptes puisqu'il en va de l'avenir de nos emplois.

ment. Ils ne doivent pas servir à fermer les entreprises qui nous emploient mais bien à développer l'économie du Québec. À eux seuls, l'ensemble des actifs des caisses de retraite au Canada possède la moitié des actions de toutes les compagnies inscrites sur le marché boursier canadien; sans compter les investissements privés que font nos caisses de retraite.

En ayant un meilleur contrôle sur ces actifs, nous nous assurerons qu'ils sont investis dans notre intérêt. Lorsque vient le temps de voter sur des propositions lors des assemblées annuelles d'actionnaires dans lesquels nos actifs de retraite sont investis, notre vote sera exercé dans le meilleur intérêt de nos membres. Enfin, en plus du Fonds de solidarité FTQ, nous aurons un important capital d'investissement pour des projets créateurs d'emplois, tout en procurant un rendement intéressant pour la caisse de retraite de nos membres.

devons multiplier cet actif afin de posséder nos propres titres si l'on veut jouer un rôle déterminant dans l'économie. Nous enjoignons toutes les sections locales du Québec à transférer les actifs de retraite de leurs membres vers les Fonds Métallos. D'ici quelques années, nous aurons un capital d'investissement considérable à notre disposition qui procurera des rendements intéressants pour les régimes de retraite de nos membres. Nous devons tous en faire notre priorité.

D'autre part, avec la FTQ nous mettrons sur pied un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble des affiliés soit, le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ : un autre pas dans la bonne direction. Fondamentalement, ces actifs nous appartiennent représentant nos salaires différés pour notre retraite : ils ne sont pas la propriété des employeurs ni celle de la finance.

LE COMMERCE ÉQUITABLE

Le mouvement syndical doit aussi intervenir directement dans le développement d'un commerce plus équitable. La lutte contre les ateliers de misère, la négociation de codes de conduite des entreprises et l'introduction d'échanges économiques plus égalitaires, tout en réduisant le nombre d'intermédiaires sont des pistes de solution que nous devons encourager.³⁸

TOUJOURS ET ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous nous organisons pour accroître la solidarité. Le récent exemple de la rencontre internationale à Montréal pour la mise sur pied d'un conseil mondial d'entreprises d'Arcelor Mittal est un signe encourageant.



Visite des métallos américains et québécois chez les métallos mexicains de Mittal du 8 au 12 août 2007

IL FAUT POUSSER SUR LES GOUVERNEMENTS

Une partie importante de nos solutions est dans les mains de nos élus au fédéral et au provincial. Ces derniers doivent réinvestir, promouvoir les activités économiques ayant une valeur ajoutée plus forte, avoir une vision à long terme et renforcer les législations ouvrières.

OFFENSIVE FACE AU FÉDÉRAL

Le déséquilibre fiscal demeure un grave problème. Pendant que le gouvernement du Québec peine à équilibrer son budget, les surplus dégagés à Ottawa sont de 14,2 milliards de dollars. Cette situation doit être réglée rapidement afin que le gouvernement du Québec ait la marge de manœuvre suffisante pour jouer son rôle dans notre économie.

Le gouvernement fédéral doit augmenter considérablement son aide à la recherche et au développement pour favoriser la croissance de nos industries. En même temps, il doit s'assurer que les entreprises investissent dans les usines, dans l'équipement, dans la recherche et le développement de nouveaux produits et procédés de fabrication. Il doit protéger nos entreprises d'acquisitions par des sociétés étrangères, s'assurer que les sièges sociaux demeurent ici et que nos ressources naturelles soient de plus en plus transformées au Québec.

dispositions interdisant le travail des enfants, le travail forcé, le droit à des conditions de travail sécuritaires, le droit à la syndicalisation libre et à la protection de l'environnement. La mondialisation doit être plus juste et engendrer de la richesse pour tous.

D'abord, il doit nous protéger. Même si les lois commerciales sont modifiées afin de civiliser le commerce international, la concurrence demeurera féroce. Les entreprises devront s'adapter constamment afin de demeurer concurrentielles. Dans cet ordre d'idée, le gouvernement fédéral doit transférer plus d'argent au Québec afin d'augmenter la formation professionnelle continue en emploi.

Malgré cela, il y aura toujours des pertes d'emplois. Par conséquent, il se doit de modifier la *Loi sur l'assurance emploi* afin qu'elle protège chaque travailleur. Il est grand temps de créer une caisse autonome d'assurance emploi. C'est tout simplement scandaleux qu'il puisse piger dans cette dernière pour payer des dépenses qui ne sont pas en lien avec les pertes d'emploi et du même coup, réduire les prestations des chômeurs. D'autre part, le régime doit être bonifié et plus accessible. Les délais de carence doivent être diminués, les prestations plus élevées dans les cas de chômage ainsi que de formation professionnelle, les indemnités de licenciement exclus et le nombre d'heures de qualifica-



Les grévistes chez Fer et Titane réparent le trottoir du presbytère à Havre St-Pierre en septembre 2007

ACTION SYNDICALE POUR NOS RÉGIMES DE RETRAITE

Une autre réponse réside dans notre action syndicale concernant nos régimes de retraite et leurs politiques d'investisse-

Afin de réaliser cet objectif, nous avons créé les Fonds Métallos qui servent à capitaliser nos régimes de retraite, qu'ils soient à cotisations déterminées ou à prestations déterminées. L'actif total sous gestion est de 70 millions de dollars. Nous



Manifestation à Ottawa pour le secteur manufacturier le 30 mai 2007

³⁸Rapport du directeur Agissons au Québec, pensons à la planète. 2001, pages 15 à 17; Rapport du directeur. Le diversité, notre force, 2002, pages 35 et 36



tion réduit. Il doit aussi réinstaurer un programme d'aide aux travailleurs âgés parce qu'ils sont souvent laissés pour compte par les entreprises qui les jugent trop vieux ou parce qu'ils n'ont pas les compétences exigées par de nouvelles assignations. Ce programme doit leur procurer un revenu afin qu'ils puissent franchir le pont entre le chômage et la retraite.

Enfin, il doit également modifier la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* pour protéger intégralement les salaires des travailleurs et leur fonds de pension. Il est inacceptable que les créanciers des compagnies puissent se rembourser à même les salaires et les cotisations au régime de retraite des travailleurs. Après tout, les salaires que l'employeur verse aux travailleurs et dans leur régime de retraite sont la contrepartie de la production qu'ils ont déjà accomplie. C'est cette production qui appartient aux créanciers. Ils ne peuvent tout de même pas bénéficier du beurre et de l'argent du beurre en même temps ! C'est insensé que cette caisse de retraite se retrouve au même rang des créanciers que le simple fournisseur de clous.

Finalement, il doit adopter une loi anti briseurs de grève, semblable à la nôtre : celle qui a civilisé les conflits de travail et permis un meilleur équilibre du rapport de force lors des négociations. Il est profondément injuste, qu'en cas de conflit de travail, les entreprises puissent continuer de produire en utilisant des *scabs* alors que les travailleurs en grève sont privés de leur gagne pain. Une telle loi est un outil efficace pour réaliser une juste répartition de la richesse en faveur de chacun.

OFFENSIVE FACE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec doit continuer de soutenir nos industries et augmenter son aide parce que nous possédons de puissants outils financiers pour notre développement économique. Sans l'intervention de l'État, des pans entiers de notre économie ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui : intervention d'Investissement Québec à la Minière Québec Cartier,



Manifestation des agents de sécurité pour appuyer leur comité de négociation le 10 juillet 2007

construction d'une aciérie comportant un laminoir de produits plats à Contrecoeur, maintien de la seule usine d'éthylène à Montréal sauvant ainsi le secteur de la pétrochimie, maintien d'une équipe de chercheurs à Ville St-Laurent suite à la fermeture de Harris McKenna and Harisson jusqu'à la création de Biochem-Pharma. Il doit intervenir afin de réorganiser certains secteurs industriels, surtout lorsque le marché ne réagit pas suffisamment ou rapidement. Il doit faciliter la recherche et le développement afin de créer, à long terme, des emplois stables et de qualité.

Son rôle dans l'économie est fondamental. Laissé à lui seul, le marché ne se soucie pas de développement économique et de la distribution équitable de la richesse. Au contraire, il accentue l'écart entre les riches et les pauvres en concentrant la richesse entre les mains des dirigeants. Personne ne songerait à éliminer le code de la route, et les policiers qui l'appliquent sous prétexte que les usagers se disciplineront. Il en va de même pour l'économie : l'État doit adopter les règles et les mettre en vigueur. Les pays scandinaves ont fait la preuve que leur intervention n'affaiblit pas le rendement de l'économie. Ils s'immiscent régulièrement dans l'économie, ont des appareils étatiques plus développés qu'au Canada et au Québec et sont à l'avant garde de l'économie du savoir. Ils ont une productivité et un niveau de vie des plus enviables. À

l'opposé, les Américains ont démontré que le libre marché ne fait qu'accroître l'écart entre les riches et les pauvres.

Le développement d'un important capital de risque est une autre avenue incontournable pour le Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est un outil essentiel en ce sens. Nos caisses de retraite ne remplissent pas leur rôle adéquatement parce qu'elles sont entre les mains des employeurs. En s'appropriant celles-ci et en les concentrant dans les mains du mouvement syndical, elles pourraient devenir essentiel dans l'économie du Québec et compléter le travail du Fonds de solidarité FTQ.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec doit s'engager à soutenir des politiques de formation professionnelle qui correspondent aux besoins des entreprises, et surtout financer adéquatement les travailleurs qui y participent. Une véritable culture de ce genre de formation doit être instaurée dans chaque entreprise : un peu comme la culture de la santé et de la sécurité au travail.



Chapitre 2

Notre engagement fait la différence

Ceci nous amène à parler de l'action politique où notre engagement doit faire la différence. Conjointement avec la FTQ, nous avons recommandé à nos membres d'appuyer le Parti Québécois à la dernière élection contrairement aux élections de 2003. Nous pensions qu'il pouvait représenter les intérêts des travailleurs tant sur le plan économique que social.

L'électorat en a décidé autrement. Les libéraux ont été élus en minorité, le PQ relégué au rang de tiers parti et l'ADQ est maintenant l'opposition officielle. Nous devons prendre acte de ce résultat et essayer de comprendre ce qu'il signifie. Chacun y est allé de ses interprétations. Nous nous sommes posés la question durant les réunions régionales de mai et juin dernier. Avec un certain recul, il semble utile que nous rediscutions ensemble de notre implication politique : c'est pour cette raison que vous serez invités à participer à des ateliers durant cette assemblée annuelle.

NOS RACINES

L'intervention en politique est intimement liée à nos racines, pour ne pas dire à notre existence, car à une époque les législations jugeaient tout rassemblement ouvrier comme une activité subversive et criminelle. Certes, nous remontons loin dans le passé mais ce n'est sûrement pas inutile dans les circonstances. Commençons par une citation pour nous le remémorer :

«Toute coalition ouvrière est considérée comme une conspiration criminelle, un complot en vue de restreindre la liberté du commerce est donc considéré comme illégal. Toute personne qui s'associe avec d'autres dans le but d'obtenir de meilleures conditions de travail peut donc être inculpée en vertu du Common Law britannique - le droit commun - et condamnée à l'amende et/ou l'emprisonnement».

À cette époque, nos gouvernements dirigeaient à partir des principes du célèbre économiste Adam Smith. Il considérait la force ouvrière comme un instrument de production au même titre que les matières premières. Elle devait concourir sans entrave à la production des biens, au même titre que les autres moyens de production. Pour ce faire, il fallait criminaliser tout regroupement ouvrier qui nuisait à la liberté du commerce.

C'est dans ce contexte que les syndicats sont nés, c'est-à-dire pour limiter les droits d'exploitation qui jusque-là étaient illimités. À la fin du 19^e siècle, une grève épique des typographes à Toronto a obtenu un appui populaire au Canada et au Québec, permettant ainsi de décriminaliser les regroupements d'ouvriers. Jusque-là, la criminalisation, l'amende et l'emprisonnement de militants ouvriers étaient la règle.

Pour se défendre et se faire reconnaître, nos prédécesseurs ont dû s'impliquer en politique. Même si la grève des typographes avait permis de décriminaliser les réunions et les manifestations ouvrières en partie, nous n'avions pas de droits reconnus pour autant. Il a fallu attendre plus de 75 ans, soit en 1944, pour obtenir une première loi des relations ouvrières qui a fixé un cadre légal pour la reconnaissance syndicale et la négociation collective.

C'est donc pour faire avancer les choses que les regroupements syndicaux ont commencé à présenter des candidats ouvriers lors des élections municipales, québécoises et fédérales. Ils ont réussi à faire élire certains députés à Montréal. Au début du 20^e siècle, fort de ces premières expériences, l'ancêtre de la FTQ, représenté par un regroupement des syndicats internationaux comme le nôtre, mettra sur pied un parti ouvrier afin de développer une vision politique favorable aux travailleurs. Ils développeront ainsi une vision sociale-



Brochure du 50e anniversaire de fondation de la FTQ

démocrate de la scène politique : sociale, par sa volonté de dégager une vision commune du vivre ensemble et démocrate pour la rendre plus égalitaire et accessible.

DES GAINS SONT REMIS EN QUESTION

Fait étonnant, lorsqu'on regarde cette plate-forme écrite il y a environ 100 ans, nous retrouvons sensiblement le même discours et les mêmes préoccupations. Elle réclamait le retrait des enfants des usines, l'éducation obligatoire et accessible, la création d'un ministère de l'éducation, la journée de travail de huit heures pour un maximum de six jours par semaine, une assurance d'État contre la maladie et la vieillesse, une loi reconnaissant la responsabilité des entreprises en matière d'accidents de travail ainsi que la nationalisation ou la municipalisation des grands réseaux de services tels l'énergie et l'accès à l'eau potable. Ce sont des revendications que nous avons gagnées au fil des ans dont certaines sont remises en question aujourd'hui.



NOUS N'AVONS JAMAIS PRATIQUÉ LA POLITIQUE DE LA CHAISE VIDE

À travers les décennies, des réformes importantes surviendront répondant aux nombreuses revendications du mouvement syndical. Ainsi, nous obtiendrons l'obligation légale des employeurs de prélever la déduction à la source des cotisations syndicales (Formule Rand) et la loi anti-scabs, les lois en santé et sécurité du travail telles que nous les connaissons aujourd'hui, la loi sur l'équité salariale, la loi sur l'assurance emploi et l'assurance maladie, et bien d'autres.

Nous avons derrière nous des mobilisations et des réalisations importantes. Nous nous sommes toujours impliqués pour une plus grande justice et un meilleur partage de la richesse tout en conservant une vision sociale-démocrate de notre société. De plus, nous n'avons jamais pratiqué la politique de la chaise vide. Quand notre présence était nécessaire pour prendre des décisions, nous nous sommes engagés. Qu'ils s'agissent de changements dans les lois sociales et du travail, nous sommes intervenus en comités ou en commissions parlementaires et nous siégeons entre autres, au Conseil d'administration de la CSST. Dans le cadre du développement socio-économique régional, nous avons été de toutes les tables de concertation. Plus encore, nous avons fondé le Fonds de solidarité FTQ et ses fonds régionaux pour soutenir l'emploi.

DES ACQUIS FRAGILES

Nous pensons que laisser le libre marché être seul maître du développement économique entraîne de graves conséquences sociales, et que ceux qui en tirent les ficelles ne changeront pas à moins d'y être forcés.

Pour certains le retour en arrière semble impossible comme si les conditions actuelles de vie et de travail avaient toujours existé. Pourtant, nous n'avons qu'à comparer le comportement de quelques compagnies d'ici et comment

elles agissent ailleurs lorsqu'il n'y a pas de lois sociales et environnementales, pour comprendre la fragilité de nos acquis. Dans plusieurs cas, nous retrouvons les conditions de vie, de travail, de santé et de sécurité qu'ont connues nos prédécesseurs. Tous ces acquis peuvent être remis en question, tant par les entreprises que par les gouvernements. On l'a bien vu avec la brèche dans l'article 45 du Code du travail. Sans compter la volonté de certains partis politiques au Québec de remettre en question la formule Rand ou encore, de vouloir forcer un vote à chaque nouvelle demande d'accréditation malgré une majorité de cartes signées, comme en Ontario sous le gouvernement Harris.

Sans attaquer ces droits de front, ils font planer le doute ou encore laisser le soin à d'autres, tel que l'Institut économique de Montréal, de s'emparer du débat leur permettant de mesurer la température. Non, il n'y a rien d'acquis. Seuls nos convictions, notre vigilance et notre engagement peuvent nous faire avancer. Notre devoir de mobilisation et de représentation politique demeurent nécessaires et doivent s'étendre globalement.



Rencontre sur le recrutement à St-Georges-de-Beauce le 3 février 2007.

Nous sommes conscients que certains pensent et disent à haute voix que le mouvement syndical devrait se contenter de ses luttes et s'abstenir d'intervenir en politique. Ces propos paraissent gagner du terrain. Peut-être avons-nous tout simplement été trop confiants aux dernières élections en pensant que la population ferait le même constat face aux différents programmes des partis politiques.



POUR APPROFONDIR NOTRE ENGAGEMENT

La question de notre action politique demeure centrale si nous voulons continuer à améliorer le sort de la collectivité. C'est en prenant conscience de toutes ces réalités que nous devons discuter des stratégies de notre engagement politique. C'est pour cette raison que cette année nous approfondirons avec vous, notre réflexion sur notre engagement politique dans le cadre d'ateliers.



Depuis 1989, le Syndicat des Métallos et le Fonds humanitaire donnent un soutien financier à des groupes communautaires. Le 22 décembre 2006, notre syndicat remettait un montant de près de 9 000 \$ à trois groupes. Sur la première photo, c'est le père Sylvio Michaud (Maison du Père) en compagnie de Michel Arsenault, directeur québécois des Métallos et Daniel Roy, adjoint au directeur; sur celle du centre, nous apercevons Jeannette Bouffard (Cap St-Barnabé) et sur la dernière, nous voyons le personnel de La Cuisine collective Hochelaga Maisonneuve dont Nicole Forget-Baschonga est la responsable (deuxième à partir de la droite).



Chapitre 3

L'action syndicale Métallos en 2007

Vous avez sûrement constaté que la dimension internationale de notre action syndicale accroît sa visibilité. Notre syndicat international a fait un autre pas significatif dans notre lutte contre les multinationales qui utilisent la terre entière comme territoire pour leurs opérations. La solidarité doit se traduire par une plus grande efficacité organisationnelle.

FUSION AVEC UN SYNDICAT BRITANNIQUE

Nous sommes ainsi le premier syndicat à entreprendre une véritable démarche de fusion avec un syndicat outre-mer. En effet, le succès des alliances stratégiques conclues entre les Métallos et Amicus, un syndicat britannique, nous ont incités à réaffirmer notre engagement de solidarité et de coopération internationale pour mieux protéger les travailleurs des menaces du capital mondial. Le 18 avril 2007 à Ottawa nous avons signé une nouvelle entente représentant la première étape de la création d'un syndicat vraiment mondial. De son côté, Amicus a finalisé une fusion avec la Transportation and General Workers du Royaume-Uni. Ce nouveau syndicat porte le nom de «Unite» et représente 2,1 millions de membres. Les Métallos représentent au Canada et aux États-Unis 850 000 membres.

ALLIANCES STRATÉGIQUES

Nous continuons à développer nos alliances stratégiques, phase importante dans l'unification du mouvement syndical. Ainsi le 17 juillet 2007, le Syndicat des Métallos et la branche canadienne du Syndicat des communications d'Amérique (CWA/SCA Canada) ont conclu une alliance de collaboration sur des enjeux d'intérêts communs au Canada et ailleurs. CWA/SCA Canada représente quelque 9 000 travailleurs dans tous les secteurs média-



Napoléon Gomez, leader syndical mexicain et Michel Arsenault.

tiques, notamment les journaux, la radiotélévision, les agences de presse et les médias en ligne.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI)

Pour continuer dans le même ordre d'idées, un autre palier important a été franchi après notre assemblée annuelle de 2006. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération mondiale du travail (CMT) ont fusionné. Lors du premier congrès à Vienne, des délégués des principaux syndicats dans le monde, dont les Métallos, ont fondé la Confédération syndicale internationale (CSI) qui compte 360 syndicats dans 154 pays. Elle représente 168 millions de travailleurs.

CONSEILS MONDIAUX D'ENTREPRISE

Suite à l'invitation conjointe de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie

(FIOM) et du Syndicat des Métallos, 200 délégués syndicaux, en provenance de 20 pays, ont discuté en septembre dernier, de la mise sur pied d'un conseil mondial Arcelor Mittal. Cette conférence a eu lieu à Montréal.

C'est à ce moment que le président et chef de direction d'Arcelor Mittal, Lakshmi Mittal, s'est engagé à collaborer avec les syndicats afin d'établir un programme d'éducation et de formation pour améliorer les normes de santé et de sécurité dans toute l'entreprise.

À titre d'information, la FIOM représente les intérêts de 25 millions de travailleurs de la métallurgie dans 100 pays. De son côté, Arcelor Mittal est la plus grande entreprise sidérurgique au monde avec 61 usines dans 27 pays et 310 000 travailleurs à son emploi.

Soulignons aussi qu'une délégation de Métallos américains et québécois a rencontré leurs confrères mexicains d'Arcelor Mittal au mois d'août 2007.



DES GRÈVES ET DES GAINS

Du côté de l'action syndicale, plusieurs de nos membres ont à défendre leurs droits. En voici quelques exemples :



Manifestation à Havre-St-Pierre en présence d'Henri Massé pour appuyer les grévistes chez Fer et Titane 21 octobre

Les 220 Métallos, membres de la section locale 4466, chez Fer et Titane à Havre St-Pierre ont ratifié une convention collective de cinq ans après une grève de neuf semaines. L'enjeu de la grève était le régime de retraite à prestations déterminées (PD) que la compagnie voulait convertir pour les nouveaux employés en régime de retraite à cotisations déterminées (CD). Le slogan de la grève était : « Il ne faut pas CD, il faut s'aider! ». La solidarité et la détermination de nos membres avec l'appui de la population locale, a fait la différence. Ils ont sauvé le régime PD pour tous incluant les futurs employés de la minière.



Grève à la compagnie minière IOC le 23 mars 2007 à Sept-Îles

• Les 286 Métallos de la compagnie IOC à Sept-Îles ont accepté une nouvelle convention collective de cinq ans, après une grève de plusieurs semaines. Les salaires

ont été augmentés en plus d'une formule d'indexation et des améliorations aux régimes d'assurances collectives et de retraite. Des ententes ont été conclues afin de favoriser l'ancienneté lors d'un transfert à l'intérieur d'une même occupation, suite à un affichage de poste.



Les 20 membres de la section locale composée 8922 travaillant chez Xstrata Cuivre ont fait deux dons pour soutenir leurs confrères de la production lors de leur grève cet été. Ils ont donné 2000 \$. Une autre somme de 500 \$ a été donnée par la section locale.

• Après six semaines de grève, les 430 métallos chez XStrata Cuivre dans l'est de Montréal ont bonifié et amélioré leur régime de retraite: l'enjeu majeur du conflit. Le contrat de travail est de trois ans et prévoit des hausses salariales de 6 %. Enfin, un plus grand nombre de travailleurs pourront prendre leurs vacances en même temps. Mentionnons ici le soutien des agents de sécurité chez XStrata Cuivre qui ont voté à 100% pour supporter leurs confrères à la production. Chaque agent de sécurité a donné 20 \$ par semaine durant la grève.

• Après 10 jours de grève, les Métallos chez Les Poudres Métalliques à Sorel ont obtenu des augmentations de l'échelle salariale et les salaires en plus d'être augmentés seront indexés.

• Les 92 Métallos chez Nexans à Québec ont dû faire une grève de 10 mois avant que l'employeur accepte de négocier un nouveau contrat de travail de cinq ans. Le salaire horaire a été augmenté. Les régimes de retraite à prestations déterminées et d'assurances ont aussi été améliorés. Ces courageux Métallos ont résisté aux tentatives de la compagnie d'imposer des reculs à leur régime de retraite.

• Enfin, après 97 jours de grève, les 71 Métallos de l'hôtel Le Georgesville ont obtenu des gains qui rejoignent leurs priorités. Les salaires augmenteront annuellement durant la convention collective de cinq ans. Les employés de l'entretien ménager obtiennent une augmentation supplémentaire de 1 % la première année. Une clause de participation aux profits a également été négociée.

Nous trouvons important de souligner le courage et de décrire les gains obtenus par nos membres suite à une grève. Il va sans dire que nous réussissons aussi à négocier sans conflit de bonnes conventions collectives de travail.

DES GAINS SANS CONFLIT MAJEUR

Les Métallos de la compagnie Katinni à Raglan ont accepté une convention collective qui leur accordera des augmentations de salaire substantielles durant le contrat de travail de cinq ans. Ils auront ainsi rattrapé le salaire des Métallos qui travaillent pour Kiewitt-Nuvuniut. Raglan est une mine de nickel située à 1800 kilomètres au nord de Montréal. Katinni Transport, un sous-traitant d'XStrata, transporte le minerai vers le port et achemine le fioul et l'eau potable.

Le 22 décembre 2006, les 700 Métallos de l'aluminerie Alcan à Alma ont accepté une entente de cinq ans qui sera prolongée de quatre ans si la compagnie investit plus de 600 millions\$. En plus de créer des emplois, ils ont réussi à faire reculer le recours à la sous-traitance et ainsi récupérer d'autres emplois. La solidarité des membres a permis au comité de négociation d'obtenir ce règlement.

Dix familles d'anciens travailleurs d'Alcan seront indemnisées même si ceux-ci sont morts du cancer du poumon et ce, suite à la décision rendue en août 2007 par la Commission des lésions professionnelles (CLP). Elle devait déterminer si les travailleurs fumeurs, tous décédés d'un cancer pulmonaire, pouvaient recevoir une indemnité prévue pour les maladies profes-



sionnelles. Alcan avait admis que le procédé utilisé dans les années 40, 50 et 60 pouvait causer le cancer. Comme nous l'avons expliqué lors des auditions, il faut regarder si l'exposition professionnelle est significative.

Les Métallos chez ABI à Bécancour ont obtenu d'importants gains durant la convention collective. Ils ont négocié une nouvelle grille salariale. L'entente prévoit aussi une révision du système d'évaluation des tâches. Suite à des griefs l'employeur a préféré la négociation à l'arbitrage.

Enfin, les 95 agents de contrôle à l'aéroport de Québec ont entériné un contrat de travail de trois ans qui leur accorde la parité salariale et la parité des assurances avec ceux de l'aéroport Pierre-Élliott-Trudeau. L'employeur payera le stationnement à 100 % comme à Pierre-Élliott-Trudeau. Ils ont aussi obtenu l'élimination des différents statuts d'emploi : régulier, partiel ou occasionnel, désormais, ils seront tous des employés réguliers. Ils ont aussi amélioré le choix des horaires. Enfin, le renouvellement de leur permis sera assumé entièrement par leur employeur. Dernièrement, les agents de contrôle de Bagotville ont aussi obtenu la parité.

Finalement, nous représentons tous les agents de contrôle dans tous les aéroports du Québec.

LE CHRYSOTILE

Nous terminerons ce survol en faisant le point sur le chrysotile. Dans un premier temps, il est encourageant de voir le mouvement syndical de cette industrie se consolider internationalement. En effet, lors d'un colloque à Moscou à la fin du mois d'avril 2007, les délégués des syndicats des travailleurs ont voté en faveur d'une coalition internationale pour défendre l'utilisation sécuritaire du chrysotile. Des délégués de la Russie, du Brésil et trois Métallos du Québec ont appuyé majoritairement la résolution. Le Dr David Bernstein, réputé toxicologue



Le 22 décembre 2006, un montage photographique a été dévoilé pour souligner la contribution des présidents de la section locale 7285 à Thetford Mines pour souligner le 40^e anniversaire de fondation de la section locale 7285. Sur la photo, de gauche à droite, André Fillion, les signataires de la charte en 1968 (Roger Genest, Adrien Paquet, Rock Vallée), Jean-Luc Savoie, André Bisson et Yves Poulin.

suisse, a démontré que l'utilisation sécuritaire de la fibre chrysotile ne présente pas de risque pour la santé.

Il faut se rappeler que la conférence tenue à Montréal en 2006 a également marqué une étape dans notre lutte pour sauver l'industrie, nos emplois et l'économie régionale.

Nous sommes désolés d'écrire que Lab Chrysotile fermera la mine Bell le 1^{er} avril 2008. Elle touchera 160 travailleurs et leurs familles. Cette mine est la plus ancienne au Canada puisqu'elle existe depuis plus de 100 ans. C'est d'autant plus triste que la section locale 7285 fête cette année son 40^e anniversaire.

Nous voulons saluer leur combativité et leur détermination à améliorer leurs conditions de travail, de salaire et leurs emplois engendrant des retombées sur la société québécoise. Ils sont les pionniers de la Loi en santé sécurité du travail. En 1976, les Métallos participaient à la commission d'enquête Beaudry sur la santé et la sécurité dans le secteur de l'amiante. Cette commission avait été instituée suite à la grève de 1975 à Thetford Mines.

Le rapport émis en 1976, bien accueilli par les Métallos et la FTQ, a largement inspiré la loi 17 de 1979, l'ancêtre de la Loi en santé sécurité du travail.



Conclusion

Comme vous pouvez le constater, notre offensive syndicale se diversifie. Vous avez certainement remarqué que depuis sept ans nous avons œuvré à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés et ce, étape par étape. Cette année, nous avons décidé d'approfondir notre réflexion sur l'action politique puisque tout est politique dans la vie. Nous pouvons trouver ensemble des solutions aux problèmes que nous vivons dans nos sections locales et dans la collectivité. Nous voulons travailler avec les québécois pour notre émancipation sociale, économique et politique et continuer à nous faire connaître mondialement. Nous vous encourageons à poursuivre cette réflexion et cette action collective parce que notre engagement fait la différence.

En terminant je ne peux passer sous silence que Henri Massé a annoncé qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat. Je désire le féliciter pour son excellent travail

et le remercier d'avoir défendu avec brio les intérêts de tous les membres de la FTQ.

Suite à cette annonce, j'ai décidé de me présenter à la présidence de la FTQ au prochain Congrès.

C'est un honneur pour moi et un privilège d'avoir dirigé les destinées du Syndicat des Métallos. Je l'ai fait avec cœur et au meilleur de mes connaissances. J'ai beaucoup appris depuis ma première élection en travaillant avec vous et pour vous. Cette expérience me servira grandement au sein de notre centrale. Bien que je servirai les membres de la FTQ, je n'oublierai jamais mes racines et demeurerai profondément attaché au Syndicat des Métallos. Il a été mon école, il m'a tout appris.

Je désire maintenant relever ce nouveau défi. Si je suis élu président de la FTQ le 30 novembre prochain, nous travaillerons ensemble aux changements politiques,

économiques et sociaux nécessaires au bien-être de nos membres et de leur famille.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et de m'avoir permis de grandir au sein du Syndicat des Métallos.

Au plaisir de travailler ensemble.

Je me souviens

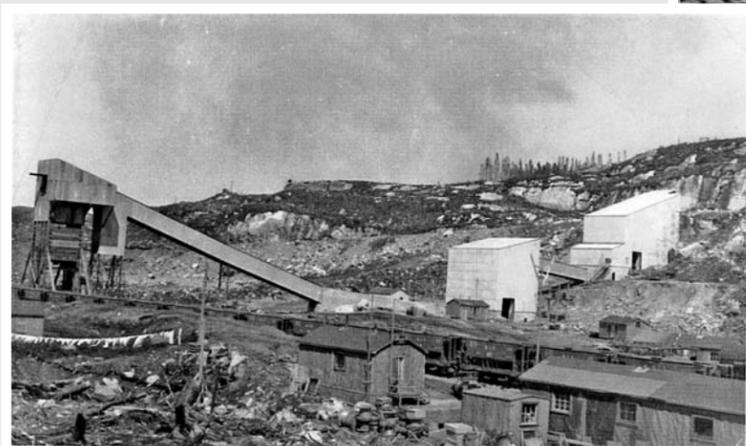


Inauguration de la Promenade des Métallos à Sept-Îles le 15 septembre 2007

La FTQ fête cette année son 50^e anniversaire de fondation. Les Métallos ont joué un rôle important. La dure grève de Murdochville pour la reconnaissance syndicale a contribué à canaliser les efforts pour une unification des forces syndicales. Nous en profitons également pour mettre quelques images qui jalonnent le parcours de la Promenade des Métallos à Sept-Îles.



En 1954, l'organisateur des Métallos, Jos Rankin, doit utiliser l'avion pour syndiquer les mineurs de Schefferville parce que la compagnie Iron Ore lui interdit d'utiliser son chemin de fer qui relie Sept-Îles à cette ville.



Mine de la compagnie QIT-Fer et Titane, à Havre St-Pierre. Les mineurs rejoignent le Syndicat des Métallos en 1950. Dans ces années, le fer à une cent la tonne fait pousser les villes comme des champignons sur la Côte-Nord.



Congrès de fondation de la FTQ à Québec les 15 et 16 février 1957

Je me souviens



Le 19 août 1957, les principaux dirigeants syndicaux du Québec d'alors et plus d'un millier de personnes participent, sous haute surveillance policière, à « la marche sur Murdochville » en appui aux Métallos de la Gaspé Copper Mines, filiale de Noranda Mines, en grève pour obtenir la reconnaissance syndicale.



Septembre 12957, devant le parlement à Québec, Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, accompagné de Roger Provost (à gauche en avant), président de la FTQ, dénoncent la violence policière contre les marcheurs appuyant les grévistes de Murdochville, le 19 août 1957.



Le Syndicat des Métallos ouvre un bureau à Sept-Îles en 1953. Sur la photo, nous apercevons, de gauche à droite : Joe Rankin, recruteur, Ed Goguen, représentant, Émile Boudreau, permanent - il devint coordonnateur sur la Côte-Nord en 1965, Jean Gérin-Lajoie, permanent - il devint directeur du district 5 en 1965, W. Mahoney, directeur canadien, J.C. Nicholson, directeur du district à l'époque.



Le Syndicat des Métallos a été l'un des organisateurs les plus actifs de la manifestation de 7 000 personnes dans les rues de Sept-Îles le 31 octobre 1987. Elles réclamaient des mesures énergiques de la part des gouvernements afin d'endiguer les pertes massives d'emplois et de favoriser le développement économique de la ville et de la région.

